

NORME  
INTERNATIONALE

**ISO**  
**1997**

Deuxième édition  
1992-12-01

---

---

**Granulés crus et poudre de liège —  
Classification, caractéristiques et  
emballage**

**iTeh STANDARD PREVIEW**

*Granulated cork and cork powder — Classification, properties and packing*  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 1997:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6e843eda-9659-4028-9f20-90ba18dbad3e/iso-1997-1992>



Numéro de référence  
ISO 1997:1992(F)

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 1997 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 87, *Liège*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 1997:1972), dont elle constitue une révision technique.

ITEH STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

[ISO 1997:1992](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/66110da-9659-4028-9f20-906a100a15e/iso-1997-1992>

© ISO 1992

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation  
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

## Introduction

L'emploi de granulés crus après transport en balles pressées pose certains problèmes à l'utilisateur, notamment lorsqu'il s'agit de ramener la masse volumique à sa valeur initiale avant pressage.

L'attention des fournisseurs est attirée sur la nécessité d'éviter qu'un pressage excessif n'entraîne une modification trop importante des caractéristiques des granulés crus fournis à l'utilisateur.

Ce pressage ne devrait pas affecter les valeurs de masse volumique et de granulométrie hors des tolérances spécifiées contractuellement entre le vendeur et l'acheteur.

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 1997:1992](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6e843eda-9659-4028-9f20-90ba18dbad3e/iso-1997-1992)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6e843eda-9659-4028-9f20-90ba18dbad3e/iso-1997-1992>

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 1997:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6e843eda-9659-4028-9f20-90ba18dbad3e/iso-1997-1992>

# Granulés crus et poudre de liège — Classification, caractéristiques et emballage

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale fixe la classification et les caractéristiques des granulés crus et de la poudre de liège, avant pressage, ainsi que les prescriptions relatives à leur emballage.

## 2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 633:1986, *Liège — Vocabulaire*.

ISO 2030:1990, *Granulés crus de liège — Analyse granulométrique par tamisage mécanique*.

ISO 2031:1991, *Granulés crus de liège — Détermination de la masse volumique*.

ISO 2067:1988, *Granulés crus de liège — Échantillonnage*.

ISO 2190:1988, *Granulés crus de liège — Détermination de l'humidité*.

## 3 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions données dans l'ISO 633 s'appliquent.

## 4 Classification

Les granulés crus et la poudre de liège sont classés en fonction de leurs caractéristiques granulométriques et de leur masse volumique.

### 4.1 Classification selon les caractéristiques granulométriques

Les granulés crus et la poudre de liège essayés comme décrit dans l'ISO 2030:1990, article 6, sont classés suivant les ouvertures des tamis supérieur et inférieur<sup>1)</sup> en indiquant la distribution granulométrique obtenue.

### 4.2 Classification selon la masse volumique

Les granulés crus essayés selon l'ISO 2031 sont classés en six groupes, selon leur masse volumique, comme indiqué dans le tableau 1.

Tableau 1 — Classification selon la masse volumique

Classification	Masse volumique $\rho$
	kg/m <sup>3</sup>
40/50	$40 < \rho \leq 50$
50/60	$50 < \rho \leq 60$
60/80	$60 < \rho \leq 80$
80/100	$80 < \rho \leq 100$
100/120	$100 < \rho \leq 120$
> 120	$\rho > 120$

1) Voir ISO 565:1990, *Tamis de contrôle — Tissus métalliques, tôles métalliques perforées et feuilles électroformées — Dimensions nominales des ouvertures*.

## 5 Désignation

Les granulés crus et la poudre de liège sont désignés par sa granulométrie (maxima et minima) et par sa masse volumique.

EXEMPLE:

Granulé 1/2 — 40/50

## 6 Caractéristiques

### 6.1 Caractéristiques granulométriques

Voir 4.1 et ISO 2030.

### 6.2 Masse volumique

Voir 4.2 et ISO 2031.

### 6.3 Humidité

Les granulés crus et la poudre de liège sont dits commercialement secs si leur humidité, déterminée selon l'ISO 2190, est inférieure à 10 % (les triturés ne sont pas compris).

NOTE 1 Les valeurs d'humidité supérieures à cette limite donnent lieu à des corrections de la masse des balles.

## 6.4 Teneur en poudre de liège

La teneur en poudre de liège pour les catégories de granulés définies en (4.2) ne doit pas dépasser 0,5 %.

## 7 Échantillonnage

Voir ISO 2067.

## 8 Emballage

Les granulés crus et la poudre de liège peuvent être emballés en balles, en cartons ou en sacs.

Lorsqu'ils sont emballés en balles, les granulés crus et la poudre de liège peuvent être pressés, recouverts et cerclés de fil ou de ruban d'acier. Des lattes en bois peuvent, en outre, être utilisées comme renforcement supplémentaire.

La tare des balles ne doit pas dépasser 5 % de la masse totale sans lattes en bois et 7 % avec lattes en bois.

## 9 Marquage

Les balles, en plus d'autres marques exigées, doivent porter l'indication du nom ou la marque commerciale du producteur et/ou de l'exportateur, ainsi que le nom du pays exportateur.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6e843eda-9659-4028-9f20-90ba18dbad3e/iso-1997-1992>

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 1997:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6e843eda-9659-4028-9f20-90ba18dbad3e/iso-1997-1992>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 1997:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6e843eda-9659-4028-9f20-90ba18dbad3e/iso-1997-1992>

---

---

**CDU 674.83-492.2/.3**

**Descripteurs:** liège, matière granuleuse, produit en poudre, classification, spécification, spécification de matière, désignation, marquage, emballage.

Prix basé sur 2 pages

---

---